

[Covid-19] L'économie française en état de siège

ANNE-SOPHIE BELLAICHE, AVEC SYLVAIN-ARNULF, JULIEN COTTINEAU, OLIVIER JAMES, NADÉGE HUBERT, RIDHA LOUKIL, NATHAN MANN ET ÉRIC SAUDEMONT

L'USINE SANTÉ, GOUVERNEMENT, COVID-19

PUBLIÉ LE 30/03/2020 À 09H30

En même temps que la bataille s'amplifie pour résoudre la crise sanitaire, il faut maintenir sous respiration artificielle les entreprises les plus affectées. Le 29 mars, le ministère du Travail faisait état de 220 000 demandes d'entreprises pour du chômage partiel, représentant 2,2 millions de salariés. Notre enquête, avec les témoignages de ceux qui se battent au quotidien.



Le fabricant de cartes électroniques Alliansys, qui fournit notamment des entreprises médicales, continue à produire et à livrer ses clients.

Ce 24 mars, seul, avec pour tout public l'œil rouge de la caméra qui assure la retransmission de sa conférence de presse, Bruno Le Maire se refuse à réactualiser les prévisions de croissance annuelle pour la France. La crise liée à la pandémie de Covid-19, "qui touche l'économie réelle, qui est mondiale, est comparable à la grande récession de 1929", déclare le ministre de l'Économie, le ton grave.

Il y a effectivement de quoi être inquiet. L'indice PMI de la zone euro, qui reflète l'activité des secteurs manufacturiers et services, s'est effondré à 31,4 en mars, contre 51,6 en février. Un niveau jamais

atteint. En février 2009, au plus fort de la crise financière, il s'élevait encore à 36,2. Entrée en territoire inconnu. S'il ne tue proportionnellement que peu d'humains, le coronavirus, qui entraîne le confinement de 3 milliards d'individus sur la planète, asphyxie inexorablement son activité économique.

Une activité en chute libre

"Ce sera un choc économique, un choc social. C'est à un effort long que doivent se préparer les Français", a prévenu le Premier ministre, Édouard Philippe, le 25 mars. L'économie est en état de siège. La difficulté consiste à maîtriser la crise sanitaire : confiner ceux qui peuvent exercer leur métier à distance, remettre au travail en mode sécurisé les autres et éviter une cascade de faillites. Certains industriels, comme le patron de Alliansys, qui fabrique des cartes électroniques à Honfleur (Calvados), l'ont compris. "Nous n'avons d'autre choix que d'affronter le problème, explique son directeur général, Éric Burnotte. Nous livrons nos produits à des clients dans le nucléaire, la défense, la sécurité et le médical. Autant de secteurs stratégiques. Ils nous demandent de continuer nos livraisons. Nous ne pouvons pas nous permettre d'interrompre la production. S'arrêter et se mettre au chômage partiel peut paraître une solution de facilité. Et après ?"

Selon l'Insee, l'activité a chuté d'un tiers au cours de la dernière semaine de mars par rapport à la normale. La construction s'est contractée de 89 %, l'industrie tourne à 48 %, avec une grande hétérogénéité entre les secteurs. Les activités agricoles et agroalimentaires devraient "se poursuivre seulement un peu en deçà de la normale". Mais des secteurs entiers sont à l'arrêt, notamment l'automobile. Après une première phase de sidération, certaines entreprises ont réouvert leurs sites lors de la deuxième semaine de confinement. Mais selon Françoise Vallin, la coordinatrice CFE-CGC du groupe Airbus, "parler de retour à la production est prématuré. On en est loin. [...] Il est possible que nous fassions face à des situations de blocage. Comment travailler dans des secteurs très confinés, au niveau, par exemple, des tronçons d'avion ? Tout le monde souligne que le port du masque protège, et c'est vrai. Mais peut-on travailler six heures durant avec un tel équipement sur le visage ?"

Sur le même thème: [Covid-19] "Chez Airbus, tous les postes de travail ne sont pas sécurisés", selon la coordinatrice CFE-CGC

Le front médical sous tension

La priorité de l'État est d'abord d'assurer les soins et d'éviter la propagation de l'épidémie. Cela implique une mobilisation de ses services et des industriels pour fournir les équipements de protection et les dispositifs médicaux... Le gouvernement a commandé 250 millions de masques le 21 mars, mais il en faudrait 40 millions par semaine pour équiper confortablement le personnel médical et paramédical. La demande est mondiale et la production nationale ne suit pas, avec seulement 8 millions d'unités produites par semaine. Le ministre de la Santé Olivier Véran a finalement confirmé le 28 mars une commande massive de masques à des industriels chinois, portant sur plus d'un milliard d'unités.

Sur le même thème: [Covid-19] Tests, masques, respirateurs : les annonces d'Edouard Philippe et Olivier Véran ce 28 mars

En réalité, c'est l'appareil de production qu'il faut créer ou réorienter. Les ministères de l'Économie et de la Défense sont chargés d'"identifier des alternatives, soit pour démultiplier les chaînes de production, soit pour qualifier des alternatives, jetables ou réutilisables", a expliqué Olivier Véran. À ce jour, des bancs de tests ont été qualifiés et des spécifications mises à disposition des industriels. Une quarantaine de prototypes de masques en textile, chirurgicaux ou FFP2, sont en cours de test et 700 prototypes ont été reçus. La Direction générale de l'armement donne un avis, mais son rôle n'est pas d'homologuer. Elle permet simplement aux fabricants de connaître les propriétés de leur produit pour le destiner au bon public. Vu l'urgence de la situation, les autorités ont mis sur pied un dispositif simplifié temporaire de mise sur le marché. Les industriels lanceront leurs masques sous leur propre responsabilité, avec l'obligation d'informer l'acheteur sur leur nature et sur le public auquel ils sont destinés. Le gouvernement a également supprimé les réquisitions et autorisé les entreprises à importer des masques américains et chinois sans marquage CE.

Air liquide va quadrupler sa production de respirateurs d'ici au mois de mai dans ses usines françaises et la Fédération hospitalière travaille sur un prototype en open source qui pourrait être

industrialisé par Airbus. Dans le combat, des industriels clés adaptent leur production. Les dix sites tricolores de Solvay sont ouverts. "Nous avons renforcé certaines activités autour du médical et en avons réduit d'autres", explique Anne-Élisabeth Mourey, la porte-parole du groupe. Pour servir le front, les besoins sont très divers. "On a l'impression que pour maintenir un hôpital, il ne faut que des lits et des respirateurs. Mais il faut de l'énergie, de la climatisation. Un hôpital ne fonctionne qu'avec toute une chaîne industrielle autour pour approvisionner les composants nécessaires", explique Jérôme Delabre, le président des Établissements Delabre, une PME de la métallurgie pour le bâtiment et le médical.

Sur le même thème: [Covid-19] Solvay reste ouvert pour garantir la production de produits essentiels

Des tests, il faut des tests

Chaque mois de confinement coûte 3 points de PIB. À la lumière de l'expérience de gestion de crise de pays comme le Japon, Taïwan et même l'Allemagne, la stratégie du gouvernement français semble s'orienter vers un système de dépistage plus important, qui pourrait permettre de lever le niveau du confinement. La France entend tripler le nombre de tests de dépistage du Covid-19 et le porter à 30 000 par jour début avril. Aujourd'hui, 19 tests sont autorisés et disponibles sur le territoire, selon la liste arrêtée au 23 mars par la Direction générale de la santé (DGS). Tous sont des tests de diagnostic moléculaire, qui permettent, à partir d'un prélèvement nasopharyngé, d'extraire des séquences ADN, de les amplifier et de détecter la présence du virus. Seuls deux producteurs sont implantés en France, AAZ et BioMérieux. Ce dernier, leader français du diagnostic, a démarré la production d'un premier test, Sars-Cov-2 R-Gene, sur son site de Verniolle (Ariège). Le 25 mars, un troisième, le français Eurobio Scientific a annoncé l'obtention du marquage CE pour son propre test. Sa production est en cours de démarrage aux Ulis (Essonne). Le groupe annonce une capacité initiale de 20 000 unités par jour, et envisage de la tripler en fonction de l'accroissement de la demande.

Sur le même thème: Comment sont positionnés les Français parmi les fabricants de tests de Covid-19 ?

La DGS songe aussi à la fin de l'épidémie et prévoit dans ce cadre des tests sérologiques à grande échelle, entre 200 000 et 300 000 par jour, selon le professeur Jean-François Delfraissy, le président du comité scientifique qui conseille le gouvernement et le président de la République. Ces tests, effectués à partir de prises de sang, permettront d'identifier des anticorps contre le Sars-Cov-2 et de détecter les personnes immunisées. Le traçage numérique de ces personnes, en revanche, fait débat. Pour l'instant, les opérateurs télécoms se disent prêts à fournir des informations de géolocalisation anonymisées.

Sur le même thème: La France tentée par le traçage numérique dans sa lutte contre le Covid-19 ? Pas si simple

Sauvetage économique du front arrière

En attendant de résoudre la crise sanitaire, il faut maintenir sous respiration artificielle les entreprises les plus affectées. Le 29 mars, le ministère du Travail faisait état de 220 000 demandes d'entreprises pour du chômage partiel, représentant 2,2 millions de salariés. L'Insee évoque un tiers de salariés concernés. Bruno Le Maire a déjà annoncé que les 8,5 milliards d'euros provisionnés pour y faire face seront largement dépassés. Au-delà des reports d'échéances fiscale et sociale, du fonds de solidarité de 2 milliards pour les TPE, le dispositif de prêts garantis par l'État est aussi opérationnel. Il passe par les réseaux bancaires et par Bpifrance. Toutes les activités économiques (sociétés, commerçants, professions libérales, micro-entrepreneurs, associations) peuvent accéder à cette enveloppe de 300 milliards d'euros, pour un montant équivalent à trois mois de leur chiffre d'affaires. Les start-up ont aussi leur plan d'urgence, de 4 milliards d'euros. Mais des réticences existent. Pour Vincent Herdegen, le dirigeant de la PME Herdegen, qui fabrique du matériel paramédical à Henrichemont (Cher), "les prêts, il faut les rembourser tôt ou tard". Concernant les grandes entreprises, Bruno Le Maire a déclaré vouloir utiliser "tous les instruments disponibles", c'est-à-dire des recapitalisations, mais aussi, le cas échéant, des nationalisations. Une liste de candidats potentiels a déjà été dressée.

Sur le même thème: Ces professionnels mobilisés pour conseiller (gratuitement) vos entreprises dans la crise

La BCE compense les désaccords des États européens

C'est encore une fois la Banque centrale européenne (BCE) qui a imposé une gestion solidaire de la crise. Avant même que le Conseil des États n'ait décidé de suspendre les règles du pacte de stabilité, la BCE avait annoncé un dispositif massif de 750 milliards d'euros de rachat de dettes publiques et privées, le Programme d'achat d'urgence en cas de pandémie. Représentant à lui seul 6 % du PIB de la zone euro, ce programme porte à 1 100 milliards d'euros les achats d'actifs prévus par l'institution cette année. La BCE "est en train de s'assurer que les États sur lesquels repose l'essentiel de la réponse à cette crise vont pouvoir continuer à se refinancer dans de bonnes conditions", souligne Jean-François Robin, le responsable de la recherche global markets de Natixis.

Les conclusions du Conseil européen du 26 mars ne font pas mention de l'utilisation du Mécanisme européen de stabilité, "un dispositif justement prévu pour gérer les crises", rappelait pourtant Bruno Le Maire. Et les corona bonds, une mutualisation des dettes des 19 pays pour faciliter l'emprunt des plus fragiles, sont rejetés par l'Allemagne et les Pays-Bas. Le même jour, la BCE annonçait s'affranchir de la règle des 33 %, qui veut que la banque n'achète jamais plus d'un tiers de la dette d'un État et ne devienne pas un créancier important. Un nouveau tabou brisé.